

# Fiche technique TATAMI DE JUDO, JUJITSU

## SURFACE DE COMPÉTITION

La surface de compétition est recouverte de tatamis.

La surface de compétition doit être divisée en deux aires de couleurs différentes :

- 1) l'aire de combat
- 2) la zone de sécurité

### 1. L'aire de combat

#### a) Ancienne norme (tolérée)

L'aire de combat se divise en deux zones. Une zone centrale carrée et une zone de danger qui doit être représentée par une bande de couleur (généralement rouge mais toujours d'une couleur tranchante

avec l'aire centrale et l'aire de sécurité) d'une largeur de 1 m tout autour de la zone centrale.

#### b) Norme en vigueur

L'aire de combat est constituée de tatamis d'une seule couleur qui tranche avec la zone de sécurité.

Pour les championnats de France 1<sup>re</sup> division et les tournois internationaux organisés en France, les anciennes normes ne sont pas autorisées.

### 2. La zone de sécurité

La zone de sécurité est située autour de l'aire de combat. Pour les compétitions, une surface de cinquante centimètres de large au minimum doit être laissée libre tout autour de la surface de compétition.

INTERNATIONAL (FIJ)	NATIONAL
<p><b>Juniors et seniors</b></p> <p><b>1. L'aire de combat</b> (carrée) Dimensions mini. : 8 m × 8 m Dimensions maxi. : 10 m × 10 m</p> <p><b>2. La zone de sécurité</b> Largeur mini. autour : 3 m Largeur mini. entre 2 aires de combat : 4 m</p> <p><b>Panneaux publicitaires :</b> A une distance de 50 cm du bord du tapis</p>	<p><b>Cadets et plus âgés</b></p> <p><b>1. L'aire de combat</b> (carrée) Dimensions mini. : 6 m × 6 m Dimensions maxi. : 10 m × 10 m Dimensions recommandées : 8 m × 8 m</p> <p><b>2. La zone de sécurité</b> Largeur mini. autour : 3 m Largeur mini. entre 2 aires de combat : 3 m</p> <p><b>Compétitions de loisir et Minimes</b></p> <p><b>1. L'aire d'évolution</b> Dimensions mini. : 5 m × 5 m Dimensions maxi. : 10 m × 10 m</p> <p><b>2. La zone de sécurité</b> Largeur mini. autour : 2 m Larg. mini. entre 2 aires de combat : 2 m</p>
	<p><b>Benjamins et plus jeunes</b></p> <p><b>1. L'aire d'évolution</b> Dimensions mini. : 4 m × 4 m Dimensions maxi. : 10 m × 10 m</p> <p><b>2. La zone de sécurité</b> Largeur mini. autour : 1 m (recommandée : 2 m) Largeur mini. entre 2 aires de combat : 1 m (recommandée : 2 m)</p>

## Tatamis

Les tatamis sont recouverts d'un matériau plastifié qui ne doit pas être glissant, ni trop rugueux (ex. : vinyle). (Les tatamis couverts d'une bâche sont tolérés).

Les éléments constituant la surface de compétition doivent être placés les uns contre les autres sans laisser d'interstice, offrir une surface unie et être fixés munis d'antidérapant afin qu'ils ne puissent se déplacer.

Traditionnellement au Japon, les tatamis étaient des éléments rectangulaires de 183 cm par 91,5 cm, ces dimensions pouvant être légèrement plus petites selon les régions.

De nos jours, ils mesurent 1 m sur 2 m ou 1 m sur 1 m et sont fabriqués le plus souvent en mousse agglomérée. Les tatamis au label FFJDA

sont contrôlés dans leurs dimensions pour faciliter leur assemblage et éviter les interstices.

*Nota :* Le sol d'évolution pour la pratique du judo doit être recouvert de tatamis (tapis de judo). Les tapis de lutte ou d'autres disciplines, comme la gymnastique, ne sont pas acceptables pour la pratique du judo car ils ne présentent pas toutes les garanties de sécurité nécessaires.

La F.F.J.D.A. a décidé d'améliorer la norme C.E.N. (Comité Européen de Normalisation) en créant un label F.F.J.D.A. (voir ci-après les étiquettes permettant de repérer ces tapis) répondant aux critères de base C.E.N. et à ceux que nous souhaitons pour que notre discipline puisse se pratiquer dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Un certificat est délivré attestant de la qualité des tapis.

Ce label a été mis en place en septembre 2002.



### TATAMI JUDO

*Marque : ..... Usine : ..... Produit n° .....*

*Conforme aux exigences de sécurité et de performance de la FFJudo.*

*Les tapis sans antidérapant doivent être fixés.*

